

ASSEMBLÉE NATIONALE

16 septembre 2023

POUR LE PLEIN EMPLOI - (N° 1528)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS1375

présenté par
Mme Le Nabour, rapporteure

ARTICLE 9

À l'alinéa 24, substituer au mot :

« complémentaire »

le mot :

« collective ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.